

2014

- Identification de plusieurs zones favorables à l'éolien dans le département des Côtes d'Armor.
- Premiers contacts avec les communes de Gurunhuel et de Moustéru.

2015

- Lancement de l'étude d'un projet éolien sur la commune de Gurunhuel, près du hameau de Saint-Jean.

2019

- Autorisation de construire et d'exploiter un parc de deux éoliennes sur la commune de Gurunhuel.

2020

- Prise de contact avec les nouvelles équipes municipales de Moustéru et de Gurunhuel, suite aux élections municipales.
- Présentation du nouveau projet envisagé au nord-ouest du hameau de « Crec'h Pichou ».
- Achèvement de la construction du parc éolien de Gurunhuel et mise en service des deux éoliennes.

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

2021

- Installation du mât de mesure de vent.
- Démarrage des expertises environnementales.

2022

- Conception du projet de parc éolien en concertation avec les usagers du site, les associations locales, les élus du territoire et les services de l'État.
- Constitution d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

2023

- Examen du dossier par le service des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- Enquête publique.
- Autorisation préfectorale.

2024

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

Une analyse fine du gisement éolien est nécessaire pour adapter au mieux le projet à l'ensemble des contraintes techniques, environnementales et économiques.

Pour permettre de connaître la ressource en vent sur le site étudié, un mât est installé pendant environ 2 années, sur lequel sont disposés plusieurs appareils de mesure positionnés à diverses hauteurs.

Les données récoltées permettent d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences des vents sur le site, quelles que soient les saisons ou les conditions météorologiques. Elles sont ensuite corrélées avec d'autres données mesurées via des satellites ou via des stations Météo France proches, afin d'obtenir des estimations les plus fiables possibles sur le long terme.

Ces données contribueront à déterminer le gabarit et le modèle d'éolienne le plus adapté au site, l'éloignement à prévoir entre les éoliennes pour limiter les turbulences dues aux effets de sillage, ainsi que la quantité d'électricité qui pourra être produite par les futures éoliennes.

Des systèmes d'écoute des ultrasons émis par les chauves-souris sont aussi disposés sur le mât. L'analyse de ces données permettra d'adapter le fonctionnement des éoliennes à l'activité des chauves-souris en altitude.

Le montage du mât se réalise en seulement quelques jours. Tout d'abord, des plaques métalliques sont enterrées à l'aide d'une pelle mécanique, sur lesquelles s'accrocheront les haubans. Ensuite, des tronçons de mât en treillis métallique sont montés les uns après les autres à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité.

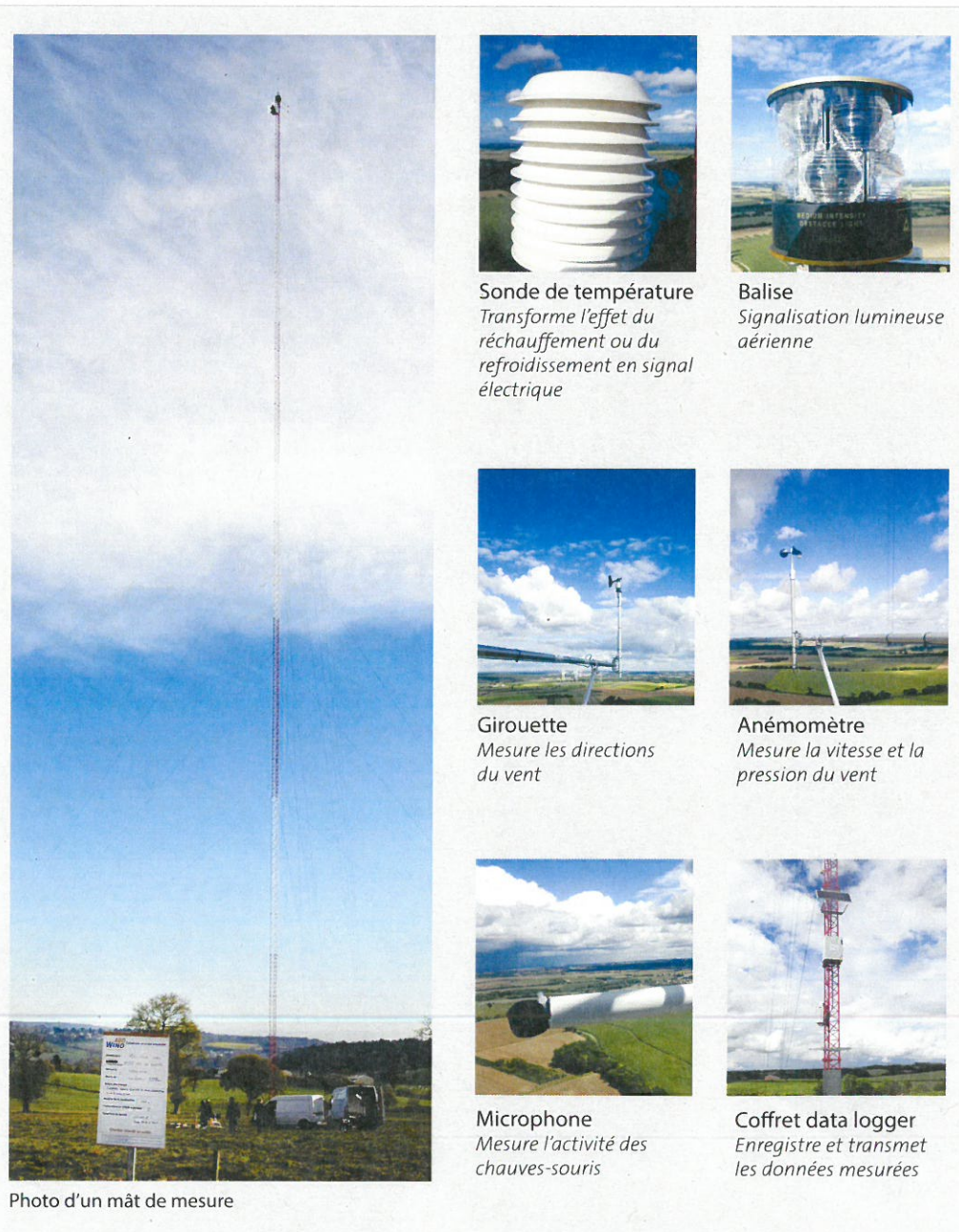
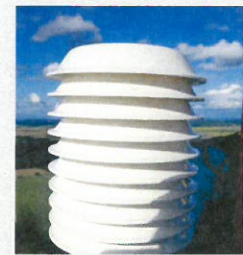


Photo d'un mât de mesure



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



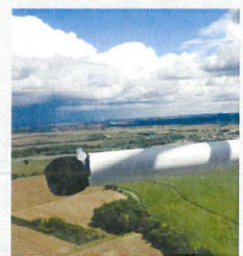
Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



Microphone
Mesure l'activité des chauves-souris



Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Méthodologie de conception du projet

Chaque projet est unique et représente un pas vers les objectifs de transition énergétique.

La conception d'un projet de parc éolien représente le fruit d'un travail de 2 années d'expertises et de concertation, dans le respect des exigences environnementales, sociales et techniques nécessaires à l'obtention des autorisations préfectorales.

Pour élaborer le projet de Crec'h Pichou, ABO Wind s'entourera d'experts reconnus dans l'aménagement du territoire (acousticiens, paysagistes, photomonteurs, ornithologues, ...), et adaptera le projet en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus locaux, riverains, associations naturalistes, services de l'Etat, ...).

La première partie de la phase de conception du projet consistera à dresser un **état initial** du site sous tous les aspects.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

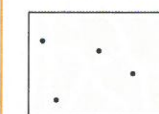
Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation.
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.

Localisation des éoliennes et des autres infrastructures



A l'issue des inventaires d'état initial, les préconisations des bureaux d'études et des services de l'Etat permettront de déterminer le meilleur scénario d'implantation. Ce sera la première mesure d'évitement des impacts du projet sur son environnement. Ce n'est qu'à ce moment que le nombre d'éoliennes, leur localisation et leur gabarit seront connus.

Ensuite, des mesures de réduction et de compensation pourront être définies localement, en concertation avec le territoire, en fonction des impacts résiduels, qui n'auront pu être évités.

L'ensemble de ces éléments seront repris dans **l'étude d'impact sur l'environnement**, pièce maîtresse du futur dossier de demande d'autorisation environnementale.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long de l'avancement du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. C'est le gage d'un projet réussi.

Des actions de communication seront planifiées à chaque étape clé du projet. Au-delà de la distribution de bulletins d'information comme celui-ci, des moments d'échanges directs avec ABO Wind seront aussi organisés. Ces derniers auront pour objectifs de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Le responsable de projet se tient également à votre disposition pour échanger par téléphone ou par courriel avec vous (voir coordonnées en dernière page de ce bulletin).

De plus, une page web dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :